

CONSEIL MUNICIPAL DU 5 SEPTEMBRE 2025

Extrait du registre des délibérations

Conseillers en exercice :	16
Présents :	13
Pouvoirs :	2
Excusés :	2
Absents :	1
Non participé au vote :	
Votants :	
* voix pour :	15
* voix contre :	0
* abstention(s) :	0

Vendredi 5 septembre 2025, à 18h30, en vertu de la convocation du vendredi 29 août 2025, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Gensac la Pallue se sont réunis dans la salle du conseil de la mairie sous la présidence de Monsieur Cédric DUPUY, Maire.

Etaient présent(e)s :

M. DUPUY Cédric, Maire, Mme BOUETARD Sabrina, M. BOURGEOIS Vincent, M. DAGNAUD Christian, M. EICHERT Jean-Marie, M. FAURIE Allain, Mme LEOMENT Adeline, M. MARAIS Alain, Mme MATHIAS Isabelle, Mme PENOUTY Isabelle, M. POISBELAUD Alain, M. RABY Philippe, Mme ROBERT Béatrice

Etaient excusé(e)s :

Mme DEHEEGER Virginie (donne pouvoir à Mme BOUETARD Sabrina), Mme DELESQUE Patricia (donne pouvoir à M. DUPUY Cédric)

Etaient absent(e)s : Mme LAFORGE Julie

A été nommée secrétaire : Adeline LEOMENT

2025-04-012 CESSION PAR LA COMMUNE DE LA PARCELLE AT 336 LIEU-DIT LES PROVISIONS

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de céder la parcelle AT 336 lieu-dit « Les provisions », d'une superficie de 0.0919 ha, ladite parcelle issue de la parcelle numérotée auparavant AT 122 qui a été divisée en deux parcelles (AT 335 et AT 336), au prix de 5 500.00 € de l'hectare.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **APPROUVE** la cession de la parcelle AT 336 au prix de 5 500.00 € de l'hectare, soit un montant total de 505.45 €, aux consorts FORTIN (le plan cadastral ainsi que l'extrait cadastral sont annexés à la présente délibération)
- **DIT** que les frais de géomètre sont pris en charge par la commune
- **DIT** que les frais notariés sont à la charge des consorts FORTIN
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'acte de cession ainsi que toute pièce relative à ce dossier

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus,
Pour copie conforme, le 15/09/2025

Le Maire,
Cédric DUPUY



Affiché le 18/09/2025

Transmis au contrôle de légalité